

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise en oeuvre de l'Agenda 21 du Service des routes

Gérer au mieux les deniers publics, garantir un entretien régulier du réseau routier et des ouvrages d'art pour prolonger leur durée de vie, assurer la santé et la sécurité des usagers et des collaborateurs : ces objectifs s'inscrivent dans la démarche de développement durable entreprise par le Service des routes. Il a adopté son propre Agenda 21 et s'est engagé à réaliser 26 actions en 2012.

Si la prise en compte du développement durable n'est pas nouvelle au Service des routes, la démarche Agenda 21 entreprise va assurer un ancrage plus systématique de ses principes dans l'ensemble des missions et activités de ce service qui gère 1505 kilomètres de routes, 740 ponts et environ 65 millions de francs d'investissements par année.

Lancée au printemps 2011, la démarche a consisté à dresser un inventaire des actions existantes en faveur du développement durable - qu'il s'agit de continuer à valoriser - puis à rechercher des actions innovantes et des potentiels d'amélioration. Pour tenir compte de la richesse et de la variété des missions, activités et métiers du Service des routes, ce travail s'est fait de manière participative, sous la forme d'ateliers thématiques qui ont réuni une cinquantaine de collaboratrices et collaborateurs. Le service a pu bénéficier du soutien de l'Unité de développement durable.

L'Agenda 21 issu de ces réflexions se décline en

? un engagement de la direction, sous la forme d'une charte

? 4 objectifs généraux : préserver le climat par la promotion des économies d'énergie, utiliser rationnellement les ressources naturelles et financières, promouvoir la santé et la sécurité, intensifier la formation et l'information.

? un programme d'actions annuel.

Le service s'engage à réaliser 26 actions en 2012, parmi lesquelles l'utilisation de matériaux recyclés, le développement de nouvelles technologies de pointe dans la construction et la rénovation de ponts ou encore le tri des déchets de chantiers.

Le résultat de cette démarche fait l'objet d'une publication de la collection Jalons « Le

développement durable au Service des routes ». Plusieurs actions en faveur du développement durable y sont illustrées: requalification de la route du Lac, rénovation d'ouvrages d'art du col des Mosses, nouvelle flotte de véhicules d'entretien, route transchablaisienne H144, etc.

Une séance d'information à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs a eu lieu hier, à l'université de Lausanne, dans le but de les inciter à mettre en oeuvre le développement durable dans leurs activités spécifiques.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 avril 2012

DINF, Dominique Blanc, chef du Service des routes, 021 316 71 30 - Viviane Keller, cheffe de l'Unité de développement durable, 021 316 73 24 www.vd.ch/durable